

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 14 avril 2026

*L'an deux mille vingt-six et le 14 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.*

*Etaient présents : Mmes et MM CURTAN Pauline, VALGALIER Benoît, AUENER Blanche, VIDAL Philippe, CAMBON Cindy, DURAND Eric, RAYMOND-MARTINEZ Clémentine, QUEVAL Alexis, SALANOVA Eugénie, VANQUATEM Fabrice, DEDENYS Alain, SALZE Angélique, LEBOEUF Anaïs, BORSKI Xavier.*

*Etaient excusés : SCHAEFFER Aude*

*Etaient absents :*

*Ont donné procuration : SCHAEFFER Aude procuration à SALANOVA Eugénie*

*Date de la convocation : 08/04/2026*

*Secrétaire de séance :*

En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	13
Contre	2
Abstention	

**Objet : Vote du taux des Taxes Locales Directes 2026**  
**N° DEL 20260414-11**

Madame la Maire rappelle la possibilité de modifier chaque année les taux d'imposition pour les 3 taxes locales. Concernant 2026, elle propose de conserver les taux actuels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- ◆ **FIXE** ainsi qu'il suit le taux des taxes locales directes pour 2026 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties – TFB :	42,21 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties – TFNB :	61,53 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS :	16,16 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
La Maire,  
**Pauline CURTAN.**

